

Contre le travail des institutrices et des gardes-malades mariées

Autor(en): **A.W.-G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 707

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Compte de chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

M^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.-

6 mois 3.50

ETRANGER 8.-

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

E. GOURD.

Que la femme prenne
garde de chercher toujours
les causes profondes des
maux plutôt que les remèdes
immédiats.

Congrès féminins

La guerre finie, les activités de paix renaissent peu à peu à l'existence, c'est le cas des congrès. En voici deux qui nous intéressent particulièrement :

A New-York

s'est tenu les 6, 7 et 8 mai un congrès intercontinental organisé par le Conseil National des femmes des Etats-Unis. Cette assemblée se propose « de forger une forte chaîne féminine tout autour du monde. Les Américaines pensent que l'affranchissement de leurs sœurs dans d'autres pays leur procure de nouvelles alliées qui pourront les aider à empêcher un autre holocauste mondial ». Notre compatriote, M^{lle} Dr. Girod, a été invitée à participer à cette manifestation, elle a promis de donner, à son retour, pour nos lecteurs, un récit des impressions et des informations qu'elle aura recueillies là-bas.

A Zürich

la Commission du Congrès des femmes suisses a créé 8 groupes d'études qui élaborent avec elle le programme. Ces différents cercles se partagent les domaines suivants :

Le foyer à la ville et à la campagne.

Economie et profession.

Travail social.

Arts et culture.

L'œuvre de la femme et l'influence féminine.

Hygiène et santé.

Etat.

Education.

L'organisation est confiée à des sous-commissions : sous-commission des finances, de la propagande, et des publications, voyages et réception, celle enfin des manifestations et réunions.

18 mai, Journée de la bonne volonté

Cette date commémore l'ouverture de la première conférence de la paix à La Haye, le 18 mai 1899. Le petit journal *La Jeunesse et la Paix du Monde* fut fondé en 1927, pour donner aux écoliers un souvenir tangible du Message que les enfants du Pays de Galles adressent à leurs camarades du monde entier à l'occasion de cet anniversaire pacifiste. Ce journal, qui ne paraît qu'une fois l'an, était édité avant la guerre en 14 langues et distribué dans les écoles d'une

Depuis la fin de mars, il existe un Secrétariat du Congrès : Frankengasse 3, Zurich.

Nous serons prochainement en mesure de communiquer des détails sur les travaux de ces commissions et sous-commissions afin de donner à nos lecteurs une vue plus précise de ce que sera notre congrès féminin.

Contre le travail des institutrices et des gardes-malades mariées

Nous avions salué avec joie, le 23 février dernier, le vote unanime du Grand Conseil genevois qui abrogeait partiellement la loi de 1937 visant les ménages de fonctionnaires. A cette occasion, M. de Félce avait bien voulu écrire pour notre journal un article fort clair et bien pensé sur cette question.

Mais nos adversaires lancèrent aussitôt un referendum qui a recueilli 3596 signatures (il en fallait 3500!). Le comité référendaire nous dit que les signataires se sont recrutés en majorité parmi les ouvriers et les paysans. Pourtant s'il est des ménages où couramment le mari et la femme gagnent conjointement la subsistance de la famille, c'est bien à la campagne et dans le monde ouvrier.

Comment faire comprendre à ceux qui usent librement du droit à un double gain, qu'ils ne sauraient en priver les autres ? même si ces autres sont rétribués par le gouvernement ?

Nous consacrerons à défendre cette cause de prochains articles documentaires. Il faut que l'opinion publique soit éclairée et que la minorité opposante, ne fût-elle que de 3596 électeurs, entende nos arguments.

A. W.-G.

quinzaine de pays. De 1940 à 1944, il n'y eut plus que les deux éditions suisses ; il est vrai que le tirage s'était développé chez nous d'une façon réjouissante, il avait passé de 10.000 exemplaires en 1939 à 28.000 en 1945, la Suisse allemande atteint à peu près le même chiffre. Le Pays de Galles a repris sa publication en 1945 déjà. Souhaitons voir renaître bientôt toutes les autres éditions et aidons à le répandre !

L'ÉDUCATION DE LA PAIX

La Paix ! C'est une création.

J'ai écrit, il y a deux ans, ce vœu, que la journée éducative de 1946 nous permette de chercher ensemble l'essentiel pour élever notre jeunesse dans une atmosphère d'instauration de paix vraie et simple ; si j'ai émis ce vœu, c'est qu'alors, en pleine guerre, rêtaient au fond de moi, insistantes, les voix qui, au cours des âges, ont appelé les hommes à la paix. Ces voix si puissantes et si claires, ont projeté au-dessus des mêlées leur rayon de lumière jusqu'au fond de nos êtres, dans une conviction absolue que la paix doit être, sans plus tarder, notre création ; la seule qui importe, présentement, la seule qui puisse, des merveilles de notre civilisation, faire une immense gerbe lumineuse, et non pas un éclair de feu destructeur !

De quoi s'agit-il ? D'imprimer dans le foyer humain, par les écoles et par les familles, une atmosphère, une conception, une action susceptibles de permettre à nos enfants de « sentir » en fonction de la paix, et non pas de la guerre, et de réaliser la paix. Autrement dit d'être convaincus nous-mêmes, que la paix (l'harmonie, l'amour) est un état à atteindre, le seul qui explique notre effort sur la terre, notre effort sur nous-mêmes.

Je vous demande pendant un moment, d'oublier la guerre... Oubliions toutes les pensées que, depuis son origine, l'homme lui a consacrées — forcément ou non ; toutes les inventions meurtrières qu'il a créées pour sa défense, toutes les

institutions qu'il a édifiées pour apprendre le métier du combat guerrier dans la maîtrise de la force, toutes les études qu'il a faites pour rendre l'intelligence plus subtile à la ruse et à l'habileté, à l'égard de l'adversaire. Oui oubliions.

Mais qu'est-ce que la paix ?

— C'est donc l'harmonie. C'est ce grand ordre des mondes obéissant à une Loi.

— C'est ce repos, au fond des meilleurs de nos jours : ce rayonnement clair des personnalités équilibrées dans la Loi.

— C'est cette communion entre l'homme qui a cherché et trouvé son repos intérieur, et les hommes qui l'entourent, et l'univers, et Celui qui en est le Générateur, le Maître, le Père...

— C'est l'adaptation de cette Loi (ce mot est si lourd!) C'est l'influx de cette Loi, de cet ordre au sein des sociétés d'hommes, des nations...

Et ceci, non pas en opposition à quelque chose, mais dans un épanouissement.

Représentez-vous des parents, des maîtres — les éducateurs — ceux chez lesquels naissent les « petits d'hommes » comme dit Louis Meylan, autour desquels s'ébrouent les élèves ; représentez-les vous, ayant pris position pour l'harmonie, qui s'élèvent eux-mêmes, attentifs et souples, jusqu'à elle, ayant reconnu, ou connu la sagesse qui l'ordonne, l'amour qui l'anime, quelle force saine et claire émanera d'eux ! Quelle atmosphère autour d'eux respireront les enfants !

Comment donc vivre cette paix que Michelet nous dit être « notre déclaration », et la répandre ?



Association Suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 MAI 1946

XXXV^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à SCHAFFHOUSE

ORDRE DU JOUR

Samedi 11 mai, à 15 h. 30 précises, Salle du Grand Conseil.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

(Séance publique)

A 19 heures : Dîner à l'hôtel.

A 20 heures : Assemblée publique au „Rathauslaube“

In memoriam : M^{lle} Emilie Gourd (M^{me} Dr. A. Leuch, Lausanne).La collaboration de la femme dans l'Etat (M^{me} A. Autenrieth-Gander, avocate, Rüschlikon).

Réunion familiale au restaurant „Tergarten“ (Invitation de la section de Schaffhouse).

Dimanche 12 mai, à 10 heures :

Conférences publiques

au „Rathauslaube“

Les femmes et les partis politiques

Mlle A. QUINCHE, docteur en droit, avocate, à Lausanne.

La Suisse doit-elle et peut-elle participer à l'Organisation des Nations Unies ?

Dr. E. BOERLIN, conseiller national, Liestal.

Discussion.

A 13 heures : Dîner en commun au restaurant „Tergarten“.

Je pense, en ce moment, à un détail de ma vie d'école, mais un détail qui a son importance, justement, à ce moment ! J'ai l'habitude, en quittant mes élèves, pour les vacances d'hiver, de leur donner rendez-vous, en pensée, au bruit de notre canon de la Restauration genevoise le matin du 31 décembre. Cette dernière année, où tant de peuples, comme nous alors, ont retrouvé, après l'occupation, leur liberté, ou d'autres aspirent encore à cette libération, j'ai proposé à mes grandes filles que nous joignons, cette année, à nos pensées et à nos vœux mutuels, des vœux pour ces pays éprouvés, et nos vœux pour un monde uni, fédéré. — A cette dernière proposition, j'ai vu, dans chacune de mes classes, de l'étonnement, du doute, de l'incompréhension dans certains yeux... Je venais de remarquer sur la porte de notre salle d'histoire nationale, notre écusson cantonal, au-dessus de notre emson genevois. J'ai dit à mes élèves incertaines : « Mais oui, imaginez aujourd'hui, au-dessus de notre écusson cantonal, au-dessus de notre emblème national, un écusson européen, et plus haut encore, un écusson des nations du monde !... Je n'ai pas eu besoin d'aller plus loin : une approbation compréhensive a passé dans les mouvements des têtes, et quelque chose, comme une affirmation claire, a glissé parmi chaque petite « foule » groupée autour du pupitre...

— C'est dire, n'est-ce pas, que pour qu'une idée ait des chances de vivre (ça a l'air stupide à dire !) il faut qu'elle naisse d'abord, qu'elle se forme déjà, nette et décisive dans la pensée. Qu'elle se forme par une vie, où entre du silence, de la méditation, une prise de contact régulière avec cette « essence », ce « fond commun de la création », en un abandon complet à cette force intime ; obéissance très simple, fidèle, jusqu'à payer de sa

personne s'il le faut (et il le faut toujours pour que naisse l'œuvre) jusqu'à ce que cette rencontre intérieure devienne communion de tous les instants, respiration même de la vie.

Celui qui prend conscience de la réalité profonde de soi en face de la réalité apparente, devient de plus en plus apte à laisser l'enfant orienter sa petite vie vers un développement moins encombré, plus normal, plus vrai. Calme ferme, patience et tact remplaceront desirs, impulsions et hâte de l'éducateur.

On nous dit, et redit, que nous sommes à une bifurcation de la vie de la terre.

C'est certain ! Tournant magnifique, justement, où, dans un choix proposé au burin, il est possible d'être de ceux qui, carrément, emboîtent le pas, avec des pieds solides, et des ailes aux épaules, vers l'accord, la collaboration supérieure proposés « aux fils et aux frères » de ce monde !

Que l'éducateur choisisse ! Et que l'homme humain — comme disait le philosophe chinois cité par Monod-Herzen — « que l'homme humain dépasse en lui l'homme instruit ! » — Que l'idée en lui, du foyer domestique humain soit

Plus charmante que jamais...



grâce à votre joli bracelet

VACHERON & CONSTANTIN